Composition de la Commission consultative sur la régionalisation

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-01-2010 23:12:20

La Commission consultative de la régionalisation (CCR) est composée d'un président, M. Omar Azziman, ambassadeur du Maroc à Madrid, et de 21 membres, dont trois femmes, de différents profils et sensibilités.

Ces membres, dont MM. Abdellatif Jouahri, wali de Bank Al Maghrib, Mohamed Gharrabi, wali de la région Fès-Boulemane et Mohamed Saleh Tamek, wali à l'Administration territoriale, sont choisis dans le respect des principes de la complémentarité, de la pluridisciplinarité, du pragmatisme et de la maîtrise des divers aspects de la régionalisation et de la gouvernance territoriale.

Voici la composition de la CCR:

PRESIDENT:

Omar Azziman: Professeur universitaire, Membre de l'Académie du Royaume, Responsable de la chaire UNESCO pour l'enseignement, la formation et la recherche en matière des droits de l'Homme, Ex-ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Ex-président du CCDH, Actuel Ambassadeur en Espagne, Membre fondateur de l'OMDH, et Président délégué de la Fondation Hassan II pour les MRE.

MEMBRES:

I- Personnalité nationale:

Abdellatif Jouahri: Gouvernance et management des politiques publiques,, Ex-ministre des Finances, Ex-DG de la BMCE et de la CIMR, Actuel Wali de Bank Al Maghrib.

II- Administration territoriale:

Mohamed Gharrabi: Actuel wali de la région Fès-Boulmane, Ex- wali des régions Laâyoune-Boujdour-Sakia Lhamra, Souss-Massa-Drâa et Tétouan, Ex-gouverneur de Chtouka Ait Baha. Il a une grande expérience dans l'administration territoriale et expertise juridico-politique.

Mohamed Saleh Tamek: Wali à l'Administration territoriale, Ex-wali de Dakhla, Ex-ambassadeur.

III- Aspect politico-institutionnel:

A- Les juristes:

Abdeltif Menouni: Eminent constitutionnaliste et ex-président de l'Association Marocaine de Droit Constitutionnel, Ex- membre du CC et de l'IER, Membre de la Commission de Venise (Commission européenne pour la démocratie par le droit).

Amina Massoudi: Professeur de droit public à la faculté de droit de Rabat-Agdal, Auteur de travaux sur l'autonomie et la régionalisation. Hispanophone.

Ahmed Bouachik: Expert en sciences administratives et consultant, Professeur à la faculté de droit de Salé, Co-directeur de REMALD, Auteur de plusieurs ouvrages et recherches en administration locale.

B- Politologue:

Mohamed Berdouzi: Professeur de sciences politiques (Faculté de Rabat), Consultant national et international en matière de politiques publiques et de gouvernance territoriale, Ex - membre de la COSEF et de l'IER et Actuel membre du CCDH.

IV- Historien, géographe et Sociologue:

A- Historien:

Brahim Boutaleb: Professeur de chaire à la Faculté des Lettres de Rabat (Histoire contemporaine) et ex-doyen de la même faculté, Auteur de plusieurs publications, dont "Histoire du Maroc" , Ex-député de Fès (1977-1983), Président de l'Association des historiens marocains, Président de l'Association de traduction et d'édition de l'Encyclopédie du Maroc.

B- Géographe:

Abdellatif Benchrifa : Professeur de géographie, Ex-président de l'Université de Mèknes, Actuel Wali de la région Gharb-Chrada-Beni Hssen.

C- Sociologue:

Mohamed Cherkaoui : Directeur de recherche au CNRS (France), Enseignant chercheur à la Faculté de droit de Casablanca.

V- Développement régional:

A- Volet économique:

M'hamed Zriouli: Cadre supérieur au Haut Commissariat au Plan, Auteur d'une thèse sur la

Régionalisation.

B- Management des politiques publiques au niveau national:

Karim Mansouri: Ex-SG du département des Affaires générales, DG du Fonds d'équipement communal (FEC).

C- Opérateurs économiques régionaux:

Ahmed Loultiti: Président de COPAG Taroudant (Coopérative de Production, agrumes, primeurs et lait Jaouda) / Alimentation de bétail et fabrication des jus. Opérateur économique régional, actif dans la région du Souss.

Abderrahim Chatbi: Importation de matériels agricoles et aliments de bétail, Elevage, production et négoce de viandes rouges, Promoteur immobilier, Président de l'Association des producteurs de viandes rouges et de la confédération agricole régionale Tadla Azilal.

Mohamed M'rabet: Pharmacien de formation, Actionnaire ou propriétaire de plusieurs sociétés (Distribution de médicaments - Transport urbain, médical et touristique - Matériel informatique- Formation dans les métiers du Paramédical et du tourisme), Président de l'Union régionale de la CGEM (Oriental).

VI- Finances et Fiscalité:

A- Finances, Banques et Investissements:

Nouredine Omari: Président du Conseil national du commerce extérieur (CNCE), Ex- SG du département des Finances, ex-DG des Douanes et ex-DG de la BCP.

B- Cour des comptes:

Zineb El Adaoui: Présidente de la Cour régionale des comptes de Rabat. Economiste de formation.

VII- Aménagement du territoire:

Mohamed Souafi: Ex-directeur de l'INAU, Ex-directeur de l'aménagement du territoire.

VIII- Autres regards:

A- Gouvernance territoriale:

Saïd Ihrai: Recteur, Professeur à la faculté de droit de Rabat Agdal (Relations internationales).

Abdelhamid El Ouali: Professeur à la Faculté de droit de Casablanca, Ex-chef du département des sciences politiques et Auteur de l'ouvrage "L'autonomie au Sahara, prélude au Maghreb des

régions".

B- Citoyenneté et aspects culturels.

Amina Lamrini Ouahabi: Inspecteur principal au département de l'Education nationale, Membre du CCDH, ex-membre de la COSEF et ex-présidente de l'ADFM, Consultante nationale et internationale en matière de droits de l'Homme.

MAP